

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2013/13  Paraphe : <i>FS</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <b>Délibération n° DC2013/10</b>	

Nombre de membres :

En exercice : 126

Présents : 73

Votants : 83 (Dont 10 pouvoirs)

**POUR : 83 (100%)**

**CONTRE : 00 (0%)**

**ABSTENTION : 00 (0%)**

Le six février deux mille treize, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 28/01/2013

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

**Ayant pouvoir de vote :** Mesdames Dominique ARNOULD ; Josette BESTEL ; Marie-Ange BROUILLON ; Françoise BUSQUET ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Geneviève COSSON ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Ghislaine GATE ; Brigitte GERARD ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Chantal PETITJEAN ; Chantal PIEROT ; Gisèle PIERSON ; Suzanne RAULIN ; Messieurs Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Régis ANDRE ; Tony BESANCON ; Bernard BESTEL ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jacques BOUILLON ; Mathieu BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; Patrick BROUILLON ; Roland CANIVENQ ; Joël CARRE ; Michel COLIN ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Maurice CREUWELS ; Gérard DEGLAIRE ; Thierry DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Jean-Claude ETIENNE ; Philippe ETIENNE ; Lionel GAUVIN ; Christophe GIOT ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Francis LAUNOY ; Guy LECLERCQ ; Denis LEFORT ; Patrick LESOILLE ; Eric LETINOIS ; Jean-Marc LOUIS ; Daniel MAILLARD ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Michel MAYEUX ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; André OUDIN ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; Francis POTRON ; Guillaume QUEVAL ; Christophe RANSON ; Jean-Marie REVILLION ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Wilfried TARNOWSKI ; Gildas THIEBAULT ; Pierre THIERY ; Damien ZANDER.

**Représentés :** Madame Françoise CAPPELLE donne pouvoir de vote à M. ANCELME ; Monsieur Régis BARRE donne pouvoir de vote à M. SIGNORET ; Monsieur Jean-Paul BOUILLEAUX donne pouvoir de vote à M. LETINOIS ; Monsieur Francis CANNAUX donne pouvoir de vote à Mme PIERSON ; Monsieur Luc DECORNE donne pouvoir de vote à M. OUDIN ; Monsieur Pascal DELANDHUY donne pouvoir de vote à M. LOUIS ; Monsieur Pierre LAURENT-CHAUVET donne pouvoir de vote à M. POTRON ; Monsieur Jacques MACHAULT donne pouvoir de vote à Mme PIEROT ; Monsieur Gilbert RENARD donne pouvoir de vote à M. D. GUERIN Monsieur Jean-Yves STEPHAN donne pouvoir de vote à M. MATHIAS.

**OBJET : CONVENTION DE MOYENS 2013 AVEC L'OFFICE DE TOURISME DE L'ARGONNE  
ARDENNAISE**

Vu les statuts de la 2C2A, notamment son article 3.8 « Création et gestion d'un office de tourisme communautaire » ;

Vu la délibération n°09/70 du Conseil de Communauté en date du 8 octobre 2009 créant un office de tourisme communautaire sous la forme d'un EPIC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 ;

Vu la délibération n°2010/36 du 25 mars 2010 du Conseil de Communauté adoptant la convention – cadre ;

Considérant la nécessité de définir les moyens attribués par la 2C2A à l'Office de Tourisme de l'Argonne Ardennaise dans le cadre de la mise en œuvre des missions que la 2C2A lui confie au titre de 2013 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- ADOPTE la convention de moyens 2013 à passer avec l'Office de Tourisme de l'Argonne Ardennaise telle que présentée ;
- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,  
Francis SIGNORET